

FLASH INFOS ROQUESÉRIÈRE

Bulletin municipal N°189

Septembre 2020

Informations pratiques

Horaires d'ouverture
Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00
Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:
Tél 05 61 84 22 22
Mel :
roqueseriere.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.roqueseriere.fr

Bibliothèque:
Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech:
lundi au vendredi :
9h30 - 12h / 13h30 - 18h00
Samedi et dimanche :
9h30 - 18h00
Fermeture : le mardi et jours fériés

Ramassage des ordures
(sortir les poubelles la veille)
Déchets ménagers: poubelle noire tous les mardis matin.
Tri sélectif: poubelle jaune tous les vendredis des semaines paires.



À venir...

Sous réserve des dispositions sanitaires du moment :

Forum des associations
(salle des fêtes et parc)
Samedi 19 septembre
10h—12h

Journée des arts
(salle des fêtes et parc)
Samedi 26 septembre
A partir de 15h

AG de l'APE
Vendredi 9 octobre

Editorial :

Dans quelle période vivons nous !

Devons-nous, comme nos ancêtres, pratiquer l'art divinatoire pour connaître notre avenir qui semble de plus en plus incertain ?

Nous pensons à tort que la crise sanitaire était derrière nous, que le virus n'était plus qu'un mauvais souvenir. Malheureusement non, nous devons vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Jusqu'à quand ?

Mais notre résilience face à cette crise a été forte, hors du commun ! Les solidarités multiples apparues dans l'épreuve en sont un des exemples. Nous en avons été les témoins ou acteurs. Que chacun d'entre vous bénévole ou professionnel, en soyez remercié.

Peut-être saurons-nous en tirer des leçons au quotidien et pour l'avenir, plus d'humanité moins d'individualisme, plus de bienveillance et de solidarité entre nous ?

Dans ce contexte particulier, la prise de fonction du nouveau conseil s'est déroulée à huis clos le 23 mai 2020. Dès le mois de septembre, en fonction des règles sanitaires en vigueur, le conseil municipal pourra de nouveau se tenir en présence d'habitants.

Les premières délibérations ont permis de nommer l'exécutif : Grégory Ségur, 1^{er} adjoint en charge des travaux et de la voirie, secondé par Jacques Massou conseiller délégué. Christine Issaly 2^{ème} adjointe en charge, notamment, du Plan Local d'Urbanisme. Pour sa part, Annie Fornasier, 3^{ème} adjointe est en responsabilité de l'école et de la vie associative, épaulée par Lizandra Zahnd, conseillère déléguée aux associations.

Dans un contexte où la prise de fonction s'est avérée délicate, l'équipe municipale s'est mise au travail sans attendre dès le 24 mai. Organisée en groupes de travail restreints, chacun aura en charge la mise en œuvre d'un projet sous la responsabilité d'un pilote. 10 thématiques ont ainsi été retenues : environnement et biodiversité, transition écologique, sécurité, urbanisme, travaux, école, vie sociale et associative, implication des habitants, finances et communication. Les adjoints, pour leur part, supervisent les groupes dans leur périmètre de compétences.

Les projets prioritaires sont actuellement en cours de réflexion : voie verte reliant Roquesérière à Saint Sulpice, réflexions sur les futures orientations du PLU, travaux de rénovation de l'école...

Prochainement, vous serez amené, dans le cadre d'une démarche participative à vous exprimer sur des projets concrets.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle reprise.

Votre Maire

Thierry Castet

Bien amicalement

- 378 936 € seront affect s aux **d penses de fonctionnement**. Celles-ci permettront notamment d'assurer le « quotidien » des services de notre commune.



- **Les principales charges   caract re g n ral :**

- Les d penses 105 961 € seront affect es aux achats de repas pour la cantine scolaire, aux r parations des b timents, aux  quipements et fournitures n cessaires au fonctionnement des services et de l' cole et   l' clairage public...

- 167 850 € pour les **charges de personnel** : salaires des agents et cotisations sociales associ es.

- 77 920 € repr sentent les **autres charges de gestion courante** : service d partement d'incendie et de secours, contributions aux diff rents syndicats, indemnitis des  lus, subventions aux associations et CCAS...

- **Les recettes de fonctionnement** : elles sont aliment es quasi exclusivement par les imp ts et dotations de l'Etat soit respectivement 222 000 € et 152 000 € et par d'autres recette : repas cantine, mise   disposition de personnel...

- **Les op rations d'investissement** programm es s' l vent   214 826 € (dont 31 672 € de reste   r aliser 2019)

Outre le **remboursement du capital** de la dette pour 26 666€, il faut souligner les principaux investissements li s aux acquisitions et travaux pour 100 421€ : r fection du b timent scolaire, voirie, mat riel.

Des investissements en faveur de l'environnement sont pr vus : plantations d'arbres et am nagements

- En grande partie, les **recettes d'investissement** proviennent des subventions   percevoir (Europe, Etat, R gion, D partement) soit 146 297 € et des dotations de l' tat **FCTVA** notamment, soit 28 043 €.

Durant la campagne  lectorale nous vous avons annonc  un maintien des taxes (hors inflation), le tableau ci-dessous reprend les taux appliqu s en 2020.

	Taux vot�s en 2019	Taux vot�s en 2020
Taxe d'Habitation	12.28 %	12.28%
Taxe Fonci�re (B�ti)	12.50%	12.51%
Taxe Fonci�re (Non B�ti)	79.99 %	79.99%

Les conseils municipaux



Le 23 mai 2020

- Elections du maire, des adjoints et des conseillers d l gu s
- Election des 2 d l gu s   la commission territoriale du SDEHG (Syndicat D partemental d'Electricit  de la Haute-Garonne) : SEGUR Gregory et GRILLOU St phane
- D signation des 2 d l gu s au syndicat intercommunal des eaux du Tarn et Girou : MASSOU Jacques et THIBAUD V ronique
- D signation des 2 d l gu s au syndicat mixte pour l' tude et la protection de l'environnement de la Haute -Garonne (SMEPE) : ARTETA Marion et CORTYL Fabienne

Le 08 JUIN 2020

- Monsieur le maire informe le conseil municipal de la d mission, pour raison personnelle, de Marion Art ta.
- L' lection des d l gu s au SMEA 31 (syndicat mixte eaux assainissement). La mission de ce syndicat est d'intervenir sur l'ensemble des comp tences du cycle de l'eau. Nos repr sentants : CASTET Thierry, SEGUR Gregory, GRILLOU St phane.
- Le vote des indemnitis des  lus
- Le vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020
- Le vote du budget primitif 2020

Le 10 juillet 2020

- Election des d l gu s en vue des  lections s natoriales du 27 septembre 2020 : GRILLOU St phane , CORTYL Fabienne et MICHEL Alexandre
- D lib ration fixant le nombre de membres du CCAS   12,  tant entendu qu'une moiti  sera d sign e par le conseil municipal et l'autre moiti  par le maire parmi les habitants. Les conseillers municipaux d sign s sont :

BARRAU St phanie, CORTYL Fabienne, GRILLOU St phane, MARTIN Jean-Jacques, THIBAUD V ronique, ZAHND Lizandra
- D signation de deux d l gu s aupr s du SIVU du Coll ge G. BRASSENS de Montastruc : FORNASIER Annie et VIE Myriam
- D signation d'un nouveau d l gu  au S.M.E.P.E, suite   la d mission de Marion ARTETA. CORTYL Fabienne est d sign e en qualit  de d l gu e titulaire et Thierry CASTET en d l gu  suppl ant.

Vie Municipale

Travaux en projet ou en cours



Chemin de Rossignol : limitation de l'accès aux véhicules 2 roues avec une fonction amovible pour laisser passer les engins agricoles riverains.
Le curage du fossé est planifié courant 3ème trimestre 2020.

École : des travaux de rénovation du préau et de la toiture vont être réalisés pendant les vacances d'octobre, coût de 19 000 €.

Maison des associations : un groupe de travail se réunit pour étudier la rénovation du bâtiment en adéquation avec le parc, la rue du Nogaret et la cuisine de la salle des fêtes. Les associations seront associées à ce projet de rénovation.



Code de l'Urbanisme : focus sur les annexes des habitations

L'implantation ou construction d'annexes telles que piscines, garages, abris de jardin, pergolas etc... est soumise à obligations administratives qui diffèrent généralement en fonction de la surface au sol.

Dans une majorité des cas, une Déclaration Préalable de travaux (DP) suffit, sinon, une demande de permis de Construire (PC) est requise.

Le non respect de ces obligations peut être un frein lors de la vente du bien, pour non-conformité au Permis de Construire initial.

En fonction de votre projet, nous vous conseillons de vous renseigner auprès des services de la Mairie, afin de connaître les démarches à effectuer ou, le cas échéant, les démarches pour régulariser .

Le personnel municipal

Valérie et Célia vous accueillent à la mairie



Pour celles et ceux qui ne connaissent pas les agents administratifs de notre commune, **Valérie DA SILVA** (à gauche) vous accueille et répond à vos interrogations sur l'urbanisme, les dépôts de permis de construire ou les actes d'état civil.

Célia MENTELSKI secrétaire de Mairie, nouvellement arrivée, met en œuvre, plus particulièrement, les décisions politiques de l'équipe municipale.

Célia est aussi la courroie de transmission entre la mairie et l'ensemble des services administratifs de la préfecture.

Roquesérière décide de mettre en place le dispositif PanneauPocket !

Il s'agit d'une application (APP) smartphone gratuite pour recevoir les alertes et actualités de la commune. Aucune donnée personnelle à transmettre, vous recevez une notification immédiate sur votre portable . Il suffit simplement de la télécharger comme une simple application. Peu coûteux pour la mairie, simple, efficace, ce service sera le complément utile au dispositif d'information et de vigilance de la commune.

<https://www.panneaupocket.com/>

Pour être informé en temps réel vous pouvez dès maintenant la télécharger gratuitement !



L'école

NOUVELLE RENTREE, NOUVELLE DIRECTRICE

Cette rentrée scolaire est marquée par l'arrivée de notre nouvelle directrice Mme ERABLE Sandra.

Directrice d'école depuis le début de sa carrière en 2001, elle était jusqu'en juin en poste à Azas et ce depuis 2009. Elle arrive à Roquesérière par choix.

Le nombre d'enfants scolarisés au sein du RPI (regroupement Pédagogique Intercommunal Roquesérière, Montpitol) est de 106 élèves inscrits en début d'année, il doit évoluer en cours d'année.

Cette rentrée, toujours marquée par la COVID, fait encore l'objet d'un protocole sanitaire qui pourra évoluer suivant les directives gouvernementales. Nous vous tiendrons informés en temps voulu de ces décisions.

Annie FORNASIER

Adjointe en charge de l'école.



A l'étude ...

Evaluation du coût financier d'un système de climatisation.

Et prochainement :

Installation de rideaux occultants dans la classe des petite et moyenne sections.

L'implication citoyenne



La vie au village m'intéresse, je participe !

Quelle implication pour les habitants de Roquesérière ?

La nouvelle équipe municipale a mis au cœur de son projet une participation plus active des habitants aux projets qui les concernent. La situation sanitaire depuis mars a rendu difficile cette implication citoyenne.

Nous souhaitons mettre en place cette orientation très prochainement.

Ainsi, votre participation sera sollicitée pour deux projets :

- la journée de l'environnement qui aura lieu en mai ou juin 2021
- la réflexion sur ce que peut être l'espace vert du chemin du rossignol, espace qui devra devenir un lieu commun à tout le village et non pas seulement un espace « inter-lotissements ».

Nous comptons sur votre implication et vous proposons de commencer à réfléchir à ces deux projets. Nous prévoyons de vous réunir dès que possible.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un établissement administratif public dont le conseil d'administration est présidé par le maire et composé à parité d'élus et d'habitants. Il décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune (subvention, concessions de cimetière).

Dans les communes de moins de 1500 habitants, la création du CCAS est facultative et certaines communes peuvent se regrouper pour former un CIAS (centre intercommunal d'action sociale).

A Roqueserière, le Conseil d'administration est composé de 6 élus (Stéphanie Barrau, Fabienne Cortyl, Stéphane Grillou, Jean-Jacques Martin, Véronique Thibaud et Lizandra Zahnd) et 6 habitants (Brigitte Brunetta, Michel Cancel, Eve Collas, Karima Koubaa, Annie Vidal et Muriel Villa)

Le président est Thierry Castet, maire, la vice-présidente Annie Vidal, habitante, et Véronique Thibaud est la conseillère municipale responsable.

Que fait le CCAS ?

Dans une commune comme la nôtre, le CCAS n'est composé que de bénévoles, élus ou habitants. Il n'y a aucun professionnel de l'action sociale. Le rôle du CCAS sera donc d'être à l'écoute des habitants fragiles ou en difficulté et, si besoin, de les orienter vers le service compétent où des professionnels pourront apporter les réponses adaptées. Les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel et ne peuvent divulguer les informations confidentielles dont ils ont connaissance.

En cas de difficultés financières, la personne concernée sera orientée vers une assistante sociale qui instruira la demande et sollicitera éventuellement des aides auprès des organismes compétents et si besoin auprès du CCAS.

L'équipe du CCAS sera aussi vigilante envers la situation des personnes âgées, particulièrement si elles sont seules ou isolées, notamment en période de canicule, de grand froid ou de confinement comme nous l'avons vécu dernièrement.

Quelles actions ?

Le CCAS peut proposer des actions en direction des seniors pour favoriser le lien social (goûter, repas des anciens, visites...). D'autres actions ont été menées (formation prévention routière), parfois avec le CBE (comité de bassin d'emploi) de Bessières (sorties, formation informatique).

Le CCAS peut également s'intéresser aux familles et aux plus jeunes. Ainsi une soirée sur la thématique des addictions a été proposée, un spectacle de Noël, des propositions de stage d'été et des formations au secourisme.

La question du lien entre générations peut aussi être l'occasion d'actions entre personnes plus âgées et enfants.

Où joindre le CCAS ?

Si vous avez des souhaits particuliers ou si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à contacter soit la secrétaire de mairie qui transmettra votre demande au CCAS, soit directement Annie Vidal (06 18 85 54 59).

RETROUVEZ-NOUS le JEUDI 3 SEPTEMBRE



La bibliothèque vous accueille les MARDIS et JEUDIS de 16h30 à 19h00

Elle est ouverte à tous, même à ceux qui ne sont pas adhérents,
c'est un lieu de convivialité où vous pouvez vous arrêter
et rencontrer d'autres habitants

Si vous voulez nous faire part de vos souhaits de lecture ou si vous souhaitez devenir bénévole au sein de notre petite équipe, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous adresser un mail à : bibliothequeroqueseriere@gmail.com

*En raison de la lutte contre l'épidémie du covid-19, le port du masque est obligatoire
et le respect des gestes barrières est indispensable.*

Isabelle, Fabienne, Françoise, Marie-Claude, Sylvie et Catherine

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Malgré la crise de la COVID 19 qui nous entoure, nous espérons que vous allez tous bien.

Notre association, l'Union Nationale des Combattants, regroupant Roquesérière, Azas et Montpitol, se voit malheureusement pour la première fois de son histoire à subir un repos forcé.

Ce temps mort est pour nous le moment de faire le point sur le devenir de notre association.

Savoir se remettre en cause ne peut que prouver si besoin l'était que l'action menée par les Combattants est avant tout centrée sur l'amitié et la solidarité entre tous ceux qui ont participé et participent aujourd'hui à la défense des valeurs qui sont les nôtres, Liberté, Egalité, Fraternité. Se remettre en cause, c'est aussi être lucide sur le devenir de notre association car la moyenne d'âge du monde combattant est élevée. Anciens de la guerre d'Algérie, Soldats de France, Opex, Gendarmes, tous frères d'armes et membres d'une même famille, nous devons réfléchir à notre futur.

Chacun de nous, adhérent ou pas, nous avons à cœur de défendre et perpétuer ce devoir de mémoire envers ceux qui ont donné leurs vies pour notre Liberté.

Des pistes de réflexions existent : expositions, conférences, définition de thèmes de réflexion incluant nos enfants en accord avec nos enseignants et participation aux commémorations des différents conflits en coopération avec la municipalité.

Chers amis, vous le comprendrez, ces quelques lignes sont un appel afin de venir nous rejoindre au sein de notre association qui se veut ouverte à tous : anciens militaires ou non, sympathisants, jeunes de 16 ans, filles ou garçons, vous pouvez être nos futurs Porte-drapeaux.

Une pensée pour nos jeunes militaires, Charles qui est au Mali et François qui est de retour de Djibouti. Si d'autres jeunes militaires sont en fonction, n'hésitez pas à nous en faire part.

Bien amicalement.

Le président : J.F.Vidal

Maire Honoraire de Roquesérière.



L'Agenda de Rentrée de l'APE

(Association des Parents d'Elèves de l'école de Montpitol et Roquesérière)



Le Dimanche 27 Septembre 2020 : l'APE vous porte le petit déjeuner à domicile !

Nous organisons la traditionnelle vente de viennoiseries. Cette année nous vous proposerons également du pain.

Le Vendredi 9 Octobre 2020 aura lieu l'Otomnale : l'Assemblée Générale de l'APE suivie d'un repas festif.

Nous en profitons pour faire un appel aux parents volontaires puisque le bureau de l'APE est à renouveler : n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour Noël, nous vous proposerons la vente de chocolats, ainsi que de sapins venus tout droit de Corrèze en direct du producteur !

Nous avons également instauré un partenariat avec le site « A qui S » (www.a-qui-s.fr), 1^{er} fabricant français d'étiquettes personnalisées pour marquer les affaires d'écoles et les vêtements des enfants.

Le principe : vous commandez, vous rentrez le code de l'association **ROQ2273**, vous bénéficiez de 5% de réduction et l'APE percevra un reversement financier de 15% (à partir de 50€ de commande).

Cette offre est valable toute l'année ! N'hésitez pas à nous contacter : ape.rpi31380@gmail.com

Bonne rentrée !



SAISON SPORTIVE 2020 - 2021



Lundi 19H - 20H avec Anne-Marie
Gym du dos



Lundi 20H - 21H avec Anne-Marie
Gym, échauffement, abdos, fessiers, étirements



Mardi 10H - 11H avec Patrice
Gym douce, abdos, fessiers étirements, réveil musculaire



Mardi 20H - 21H avec Chrystelle
Zumba



Mercredi 18H - 19H OU 19H - 20H avec Patrice
Cours de Pilates



Mercredi 20H10 - 21H10 avec Patrice
Gym, cardio, abdos, fessiers, renforcement musculaire

3 CHOIX POSSIBLES :

3h Gym + 1h Pilates + 1h Gym dos	110 € *
3h Gym + 1h Pilates + 1h Zumba + 1h Gym dos	180 € *
1h Zumba	110 € *

REJOIGNEZ - NOUS !
A partir du 14 septembre 2020
(certificat médical obligatoire)

* Licence incluse

Renseignements :

06.29.24.03.07 OU 06.75.99.62.82
Club.vitalite@gmail.com



10^{ème} Journée des arts

Samedi 26 septembre 2020

Ma brouette a du talent !



Dans le cadre de la journée des arts, l'association Gélatine organise un concours

Comment participer ? Entre la fin août et le 20 septembre (date limite pour que nous prenions en photo votre chef-d'œuvre), installez dans votre jardin ou sur la rue une brouette et décorez-la. Faites preuve d'imagination, tout est permis !

Votez ! A partir de 15h le samedi 26 septembre, venez visiter l'exposition de photos réalisée à partir des brouettes décorées et votez pour celle qui vous plaît : la plus originale, la plus jolie ou la plus étonnante...

Résultat des votes à 18h avant l'apéro et distribution des lots aux gagnants.

Qui est Gélatine ?

Une association créée en janvier 2015 qui organise des activités et sorties autour de la cuisine et de la culture. La journée des arts propose une exposition conviviale et gratuite d'œuvres d'artistes amateurs et confirmés (salon de thé, dégustations, activités pour les enfants, lectures, apéro chantant, guinguette et repas partagé). Toutes ces propositions auront lieu si la situation sanitaire le permet.



Fait divers



Ses chiens empoisonnés : il porte plainte

Vigilance de mise

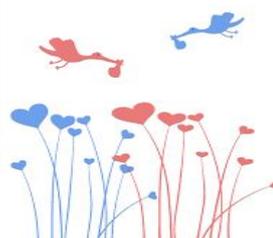
Un acte difficilement qualifiable s'est déroulé samedi matin 22 août. Après avoir, comme chaque matin, libéré ses chiens qui étaient enfermés pour la nuit, le propriétaire s'est étonné de voir ses chiens se diriger directement vers la clôture de sa propriété. Intrigué, il s'est approché et a rapidement compris qu'il s'agissait de boulettes de viande mélangées à de la mort au rat ! Rapidement pris en charge par un vétérinaire, les chiens sont hors de danger.

A titre d'information ... tuer un animal de compagnie peut être sévèrement puni. Selon l'article 521-1 du Code pénal, le fait, « publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, [...] ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ». Abandonner son animal est puni de la même peine.

ETAT CIVIL

Naissances

MOREL Olivia, Clémence née le 07/01/2020
BOITARD Maylie, Nicole née le 08/03/2020
MIRAGLIA Elaïa, Aurélie née le 27/03/2020
PALUDETTO Lalie, Rose née le 28/05/2020
FARRUGIA Arthur né le 13/06/2020
MANFE Mylan né le 18/06/2020
FAURE Mei, Tuyet-Huong, Lara née le 30/06/2020
BUE Thibault, Kévin, Martin né le 04/07/2020
BEAUTE Antoine, Emile né le 01/08/2020
BRUNETON Anaïs, Isabelle Aline née le 21/08/2020



Ils se sont mariés :

ROCCHI Jérôme et LITTAYE Christelle le 11/07/2020
DELMAS William et BENSEMMANE Sonia le 08/08/2020
GERMA Christian et JACOMET Marie-Christine JACOMET le 22/08/2020



Ils nous ont quittés :

LLANTE Alain décédé le 21/01/2020
CATALA Marcelle veuve PEYRE, décédée le 28/01/2020
LAPASSE Huguette veuve POUZAC, décédée le 09/02/2020
CREYSSELS Helene veuve FABRE, décédée le 16/03/2020
MASSICOT Valentine veuve SOULASSOL, décédée le 14/04/2020